

CABINET

Arrêté n° 4 4 3 7 / MEPATI -CAB

Portant nomination des membres de la commission supérieure  
de la statistique

Le Ministre d'Etat, Coordonnateur du pôle économique,  
ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du  
territoire et de l'intégration,

Vu la Constitution;

Vu la loi n° 8-2009 du 28 octobre 2009 sur la statistique ;

Vu le décret n° 2003-133 du 31 Juillet 2003 portant attributions et organisation  
de la direction générale du CNSEE ;

Vu le décret n° 2009-335 du 15 septembre 2009 portant nomination des  
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-390 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre  
de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'intégration ;

Vu le décret n° 2010 - 806 du 31 décembre 2010 fixant les attributions, la  
composition et le fonctionnement de la commission supérieure de la statistique.

ARRETE :

**Article premier:** sont nommés membres de la commission supérieure de la  
statistique:

- Lucien KIVOUILA, représentant de la Présidence de la République
- Thomas MAVANGUI, représentant de l'Assemblée Nationale
- Martin BISSILA, représentant du Sénat
- Jean Pierre MATONDO, représentant du Conseil Economique et Social
- Guy Noël SAM' OVEY PANQUIMA, représentant du Conseil Supérieur de la liberté de communication
- Robert Jean Raphaël MASSAMBA-DEBAT, représentant de la Direction Générale de l'Economie
- Raphaël MOKOKO, représentant de la Direction Général du plan et du Développement

- Nicolas OKANZI, représentant de la Direction Générale du Budget
- Jean Alfred ONANGA, représentant de la Direction Générale des Douanes
- Antoine NGAKOSSO, représentant de la Direction Générale des Impôts
- Gabriel NTSEMI GOMA, représentant du Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
- Emmanuel BOKATOLA, représentant du Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration
- Léon ESSOUSSA, représentant du Ministère de la Justice et des Droits Humains
- Florent BWASSI, représentant du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
- Timothée MOUAMBA, représentant du Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé
- Paul MALIE, représentant du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- Michel BONDOMA, représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Laurent PAMBOU, représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- OKO NGTSONGO, représentant du Ministère des Mines et de la Géologie
- Gaston PANZOU, représentant du Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière
- Anatole SAMPINOU, représentant du Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme de l'Etat
- Maurice BOUESSO, représentant du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics
- Marcel KIMPOSSO, représentant du Ministère de la Construction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Joseph OSSIBI, représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- OBIA-BIA, représentant du Ministère à la Présidence chargé de Défense Nationale
- Paul KOUBONDIKILA, représentant du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat
- Georges BOLONDO, représentant du Ministère du Commerce et des Approvisionnements
- Hubert MOUANDA, représentant du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
- Serge NDOUA, représentant du Ministère de l'enseignement Primaire, Secondaire chargé de l'Alphabétisation
- Macaire MBATCHI, représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur
- Jonas DIASSONAMA, représentant du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
- Louis Noël MOTOULA, représentant du Ministère de la Santé et de la Population
- Edmond YIMBI, représentant du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
- Camille AMPAT, représentant du Ministère des Hydrocarbures
- Gaston MOUHINGOU, représentant du Ministère de la Recherche Scientifique
- Henri OSSEBI MONGO, représentant du Ministère de la Culture et des Arts
- Cécile HOLLAT, représentant du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité
- NGOULOU MOUTSOUKA, représentant du Ministère des Sports et de l'Education Physique
- Mathurin ITOUA, représentant du Ministère à la Présidence chargé des Zones Economiques Spéciales
- Jérôme AYESEA-IHOLAKOUMA, représentant du Ministère des Postes, Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication
- Marcelin Richard ELENGA, représentant du Ministère de l'Industrie Touristique et des Loisirs
- Edouard MBENGO KIFOUMBA, représentant du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public
- Charles OPANDET, représentant du Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
- Camille ZOU – MASSENGO, représentant du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement

- Michel NGOUBILI, représentant du Ministère de l'Education Civique et de la jeunesse
- Jean Pierre NGOMA, représentant du Ministère Délégué chargé de la Marine Marchande
- Hygin Bellarmin ELENGA, représentant du Ministère délégué à l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration
- François NGAKA, représentant de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
- Jean KABA, représentant des Syndicats
- Fidèle MBOSSA, représentant de la Chambre de Commerce
- HEL HADJ DJIBRIL ABDOULAYE BOPAKA, représentant du Patronat
- Christian Grégoire EPOUMA, représentant de la Société Civile

**Article 2.** Le présent arrêté sera enregistré au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2011

  
Pierre MOUSSA